2017, un budget qui tient le cap

rendu"



INTERVIEW Le budget primitif 2017 marque la deuxième année entière d'exercice suite aux transferts de compétences* et à la mutualisation des services de la Ville et de l'Agglo. Présentation par Hervé Bayard, vice-président de l'Agglo en charge des finances et de la stratégie budgétaire.

Le contexte budgétaire est-il plus favorable qu'en 2016 ?

d'investissement suffisant pour entretenir et améliorer nos équipements et, selon les besoins, en réaliser de nouveaux. Ainsi, nous devons maîtriser notre fonctionnement en stabilisant nos charges à caractère général à l'investissement. Maîtriser le fonctionnement suppose que nous nous

interrogions sur l'intérêt de chaque dépense et que nous "Nous scrutons scrutions chaque économie sans que cela n'altère la qualité du service rendu. C'est un travail quotidien qui mobilise beaucoup chaque économie d'énergie mais pour autant indispensable car il s'agit de dépenser possible, sans que le plus efficacement possible. Le recours à l'endettement est cela n'altère la exclu car nous ne souhaitons pas alourdir la dette qui génère qualité du service des frais financiers qui pèsent sur notre fonctionnement et ampute d'autant notre investissement futur.

Quelles sont les évolutions ?

En 2017, nous emprunterons à hauteur de ce que nous rembourserons pour légèrement réduire les frais financiers. Notre niveau d'investissement en cours (Parc Naturel Urbain, Boulevard Nord, Place St-Roch...), d'en poursuivre d'autres (aides à la réhabilitation de logements en centre ville, modernisation des écoles, fonds d'aide aux jeunes...) ou d'en engager de nouveaux (construction de la pépinière d'entreprises La Fabrik sur le parc technologique So Watt et de la Maison d'Accueil Temporaire, projet de pôle gérontologique...).

Quels sont les objectifs de développement du territoire ?

Du fait du transfert d'un grand nombre de compétences et de la raréfaction

* Impôts et taxes :

des ressources financières, la guestion de l'évaluation de nos politiques Quel que soit le contexte, même s'il est encore annoncé maussade se pose de façon aiguë. Répondre à la question : quels moyens déployés en 2017, notre objectif doit rester le même : maintenir un niveau pour guels objectifs et guels résultats, est un souci constant. Néanmoins, Mont de Marsan Agglo poursuit son proiet de territoire avec ses 18 communes membres qui partagent les mêmes objectifs de développement durable et équilibré du territoire (planification des politiques locales, pour dégager des ressources suffisantes (autofinancement) à consacrer économie, emploi et enseignement supérieur, aménagement du territoire, environnement, développement sociétal...).

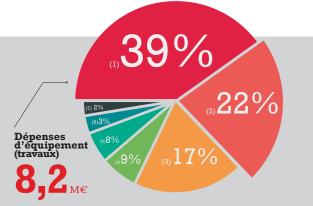
Ces objectifs impliquent-ils une augmentation de la

Aujourd'hui, la communauté affiche une situation qui lui permet de faire fonctionner correctement ses services et de continuer à investir. Mais le contexte instable dans lequel nous évoluons nous invite à la prudence. En effet, année après année, l'écart entre recettes et dépenses réelles de fonctionnement diminue sous l'emprise de ce qu'on

appelle un "effet de ciseau". En 5 ans, cet écart a été divisé par 2 du fait de ressources, notamment les dotations émanant de l'État, en baisse drastique. Nous avons ainsi convenu en 2017 de faire évoluer les taux sera de 9,3 millions d'euros avec l'objectif de terminer les programmes d'imposition "ménage". Cette légère hausse (entre 2 et 4 euros en sus par ménage et par mois), indispensable pour continuer de développer des projets ambitieux, est calculée au plus juste. Nous sommes en effet conscient de la nécessité de ne pas mettre nos concitoyens à contribution de façon excessive. Car, même si nous construisons nos budgets en fonction de projections et en essayant d'intégrer chaque paramètre, nous ne sommes pas à l'abri de mauvaises surprises venant de décisions au niveau national. C'est pourquoi nous devons faire face à nos obligations sans hypothéquer l'avenir. Ambitieux tout en restant vigilant est notre leitmotiv.

*Urbanisme, Éducation et Politique de la Ville





(1) Aménagement du territoire :

- Travaux d'accessibilité (PGD). déplacement
- Pistes cyclables
- Programme de travaux annuels de

(2) Développement et attractivité du territoire : 1.8 M€

- Acquisitions foncières (2e phase boulevard Nord)
- Études PLUI
- Parc Naturel Urbain

(3) Solidarité : 1.4 M€

- Aides en direction du parc locatif (privé (7) Services généraux : 172 300€ et social) à travers les participations aux charges foncières, OPAH-RU/PIG
- Démolition foyer Yvonne Isidore

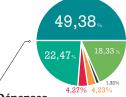
(4) Enseignement: 750 000€

- Travaux et équipements numériques des

(5) Action économique : 689 000€

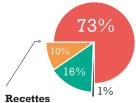
- Participation à l'École Supérieure de Design
- Parc technologique So Watt - Étude cybersécurité
- Hall technologique
- (6) Culture : 259 000€
- Équipements scéniques
- Étude caféMusic'

- Fonds de concours aux communes
- Équipement en matériel de voirie
- Mobilier et informatique des services
- Aménagement du pôle technique
- Entretien divers du patrimoine



Dépenses de fonctionnement

Frais du personnel 49,38 % Charges de gestion courante 22,47 % Charges à caractère général 18,33% Charges financières 4,27 % Atténuation de produit (reversement aux communes) 4,23 % Charges exceptionnelles (CIAS, Office de Tourisme) 1,32 %



Recettes de fonctionnement

Impôts et taxe 73 %Produits des services du domaine 10% Dotations et subventions 16 % Atténuation de charges 1 %

BUDGETS ANNEXES

- Zones d'activités : 5.5 M€

Acquisitions et aménagements de nouvelles zones (Lagace, Benquet, Mamoura et Hapchot) et réalisation de la pépinière d'entreprises La Fabrik.

Transports: 3,3 M€

Réseau Tma, entretien abris-bus

Logement:

Entretien et travaux des logements en gestion par l'Office Public de l'Habitat des Landes.

Somme dépensée par habitant

150 €



dessinée, affiche, vidéo/clip, article / Thème : aquacitoyenneté / catégories : amateurs, pros, jeunes / avant le 15 mars / www.tropheesdeleau2017.fr Dominique Pezon / éditions Atlantica > Chaque Français devient donneur d'organes présumé / Depuis le 1er janvier, l'absence de refus vaut

La bécasse dans les Landes de Gascogne : Chasse et braconnage depuis le XIXe siècle de l'auteur local Jean-René Oudenot avec des illustrations de acceptation (pour dire non : en ligne, par écrit ou même de vive voix à sa famille) > Signalez les chaussées en mauvais état sur le site www.jaimalamaroute.com

P.6 / m2m.ag n°8 / février - mars 2017 février - mars 2017 / m2m.ag n°8 / P.7